

en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 1-12

Charles Bonnet, Dominique Valbelle

Un prêtre d'Amon de Pnoubs enterré à Kerma [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

UN PRÊTRE D'AMON DE PNOUBS ENTERRÉ À KERMA

Charles BONNET et Dominique VALBELLE

La ville moderne de Kerma se transforme rapidement et les chantiers de nouvelles constructions ont fait apparaître des vestiges qui appartiennent à la longue histoire de l'ancienne cité nubienne. La découverte accidentelle de certains objets dans la cour d'une école nous a encouragés à entreprendre des fouilles à environ un kilomètre au sud du cimetière méroïtique partiellement dégagé par G.-A. Reisner, il y a soixante ans (1). Ainsi ont été mises au jour des sépultures du Nouvel Empire et de l'époque méroïtique, permettant d'évaluer l'ampleur des vastes nécropoles situées le long de la rive orientale du Nil (2).

La topographie de la zone que nous avons explorée, dans les limites actuelles de l'enceinte de l'école, montre que les tombes méroïtiques ont été aménagées

(1) G.-A. Reisner, *Excavations at Kerma*, part II, Havard African Studies, vol. V, Cambridge (Mass.), 1923, p. 41-57.

(2) La Mission archéologique de la Fondation H.-M. Blackmer et du Centre d'Etudes Orientales de l'Université de Genève est intervenue sur place à la demande de Sayed Nigm el-Din Mohammed Shérif, Directeur du Service des Antiquités du Soudan. Plusieurs campagnes de sauvetage ont été organisées de 1972 à 1976 et, plus récemment, les recherches se sont poursuivies dans le cadre d'un programme plus systématique. Voir, pour une première mention de ces travaux : J. Leclant, «Fouilles et travaux en Egypte et au Soudan, 1972-1973; 1973-1974; 1974-1975; 1975-1976 », dans *Orientalia* 43, 1974, p. 210;

44, 1975, p. 231-232; 45, 1976, p. 306-307; et 46, 1977, p. 277-278. Nous remercions le professeur Ch. Maystre, Chef de Mission, qui nous a donné l'autorisation de présenter les résultats de ces différentes campagnes à Kerma. Pour les rapports préliminaires de la nouvelle Mission de l'Université de Genève au Soudan: Ch. Bonnet, «Fouilles archéologiques à Kerma (Soudan), rapport préliminaire de la campagne 1977-1978 », dans Genava, n.s., XXVI, 1978, p. 107-127; « Nouveaux travaux archéologiques à Kerma (1973-1975) », dans Etudes Nubiennes, Colloque de Chantilly, 2-6 juillet 1975, Le Caire, 1978, p. 25-34; « Remarques sur la ville de Kerma », dans Hommages à Serge Sauneron I, Le Caire 1979, p. 3-10.

3

en rangées et que des superstructures (sans doute des pyramides) marquaient l'emplacement de caveaux funéraires. On a donc tenu compte de la position des inhumations les plus anciennes lors de l'installation de nouvelles tombes. L'organisation du cimetière semble indiquer que l'une des premières sépultures de ce secteur est la tombe 1 où les terrassiers ont retrouvé plusieurs objets de bronze au cours des travaux de transformations apportés au groupe scolaire. Ce mobilier n'était donc plus en place lors de notre intervention et une importante partie du caveau avait été perturbée. La publication définitive de l'ensemble du matériel sera présentée ultérieurement, en le comparant avec les objets découverts dans les sépultures voisines, mais il nous a paru utile de signaler une importante inscription gravée sur une coupe en bronze et de replacer cette coupe dans son contexte archéologique (1).

LA TOMBE ET SON CONTENU

Une étude attentive de la fosse laissée par les terrassiers nous a permis de retrouver les traces du caveau funéraire et de l'extrémité occidentale du sarcophage. Le caveau, allongé et étroit, était aménagé dans le sol naturel de limon. Le fond comme les parois portaient un revêtement de planches de bois recouvertes d'une pellicule de plâtre peint (les fragments recueillis étaient roses et blancs). De larges joints, garnis de plâtre, avaient conservé les négatifs des planches que l'on avait fixées à l'origine sur un enduit de limon. La structure en bois du sarcophage avait aussi entièrement disparu; pourtant des éléments de plâtre permettaient de suivre les limites de ses parois et de constater qu'il était anthropomorphe. Le décor peint semble avoir été géométrique avec des bandes de couleur bleue, cernées par des lignes noires, rouges et blanches. L'intérieur était peint également, en jaune-brun (fig. 1 et Pl. 1).

L'individu reposait sur le dos, orienté selon un axe Est-Ouest, la tête à l'Ouest. Il s'agissait d'un adulte. Le crâne et les épaules étaient encore *in situ*: il a ainsi été possible de dégager quelques fragments du filet de perles qui recouvrait le corps sans doute momifié. Près de la poitrine, nous avons remarqué une alternance de perles circulaires rouges, jaunes et noires, dessinant des motifs à chevrons.

(1) Les dessins présentés ici sont de B. Privati et A. Peillex, les photographies de J.-B. Sevette.

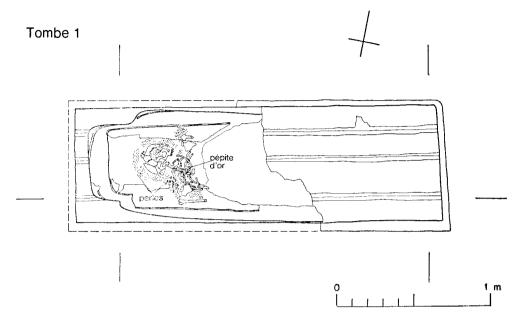


Fig. 1. — La Tombe du prêtre Penamon.

Devant la face, les perles formaient une surface unie jaune avec quelques rares éléments verts et noirs; on peut supposer que se trouvait là le dessin d'un visage. Le filet, en certains endroits, devait être constitué de larges mailles, ce qui expliquerait la présence dans la tombe de nombreuses perles tubulaires en pâte bleue (fig. 2). Sur le cou, quelques perles sphériques de cornaline, de quartz et d'une pierre noire restituent un collier dont la partie inférieure se terminait par un pendentif formé d'une pépite d'or percée d'un trou.

L'habitude de placer un filet de perles sur les momies ne nous aide guère à préciser la chronologie de la tombe. Des exemples au Soudan existent dès la 25° dynastie et durant toute l'époque méroïtique (1). On a suggéré qu'ils avaient pu être associés à une classe au statut social particulier et dont les coutumes funéraires auraient été distinctes de celles du reste de la population (2). Quant à

(1) Par exemple: D. Dunham, *The Royal Cemeteries of Kush*, *Nuri*, vol. II, Boston (Mass.), 1955, p. 115, Nu. 42; *Royal Tombs at Meroë and Barkal*, vol. IV, Boston (Mass.), 1957, p. 25 et suiv., Bar. 13 et Beg. S. 6 ou

The West and South Cemeteries at Meroë, vol. V, Boston (Mass.), 1963, p. 10 et suiv., W. 620, W. 662, etc ...

(2) Communication d'A. Vila au 2° Congrès International des Egyptologues à Grenoble,

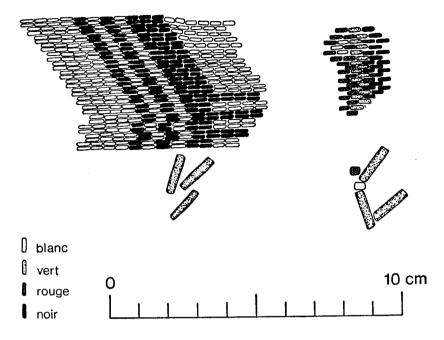


Fig. 2. — Fragments du filet de perles. Motifs géométriques dessinés par des couleurs différentes.

la présence d'une pépite d'or, on retrouve un tel objet utilisé comme parure à El-Kurru, peu avant la 25° dynastie (1) et à Méroé, à une époque antérieure au règne d'Aspelta (2). Les inhumations dans des sarcophages marquent l'influence égyptienne qui, en s'imposant, ne fait pourtant pas disparaître les anciens rites locaux (3). Le cas de notre sépulture est donc particulièrement intéressant puisque l'on peut être sûr, si l'on en croit l'inscription, que le défunt était un prêtre du dieu Amon de Pnoubs.

Sans pouvoir certifier l'association de tous les objets de bronze recueillis par les terrassiers travaillant à la construction de l'école, on doit relever certaines

1979, Groupe International d'Etudes Méroïtiques: «Les tombes napatéennes 'sans mobilier' », à paraître dans *Meroitic Newsletters*.

(1) D. Dunham, *RCK*, *El Kurru*, vol. I, Cambridge (Mass.), 1950, p. 15-16, Ku.Tum.2.

(2) D. Dunham, *RCK*, vol. V, p. 44-46,

W. 671.

(3) P.L. Shinnie, Meroe, a Civilization of the Sudan, Londres, 1967, p. 146-150; voir aussi pour nuancer cette théorie: W.-Y. Adams, Nubia, Corridor to Africa, Londres, 1977, p. 278-288.

analogies concernant la patine, la qualité du métal et le caractère du décor. Ces sept récipients sont forgés; ils ont été repoussés au marteau, puis polis (Pl. II, A). Les décors sont quelquefois ciselés et peut-être gravés localement au burin. L'analyse de la composition de l'alliage du métal effectuée sur la coupe de Penamon et sur un bol en forme de fleur de lotus a permis de constater que les proportions de cuivre et d'étain sont presque semblables (1). Il nous paraît ainsi possible de considérer tout le matériel comme contemporain de la coupe inscrite. Malheureusement, en l'absence d'une véritable typologie des objets en bronze du Soudan, de telles recherches sont obligatoirement limitées. D'ailleurs les tombes connues, renfermant du mobilier de ce genre sont encore bien peu nombreuses.

Le dépôt était formé de deux coupes (l'une portant l'inscription de Penamon), de deux bols, d'une assiette et de deux pots à anse (fig. 3-4 et 5). Des récipients de ce dernier type se trouvent dès le Nouvel Empire et leur production a dû se poursuivre jusqu'à une époque tardive (2). A El-Kurru, la sépulture 101 contenait des bols et des pots de cette sorte mais le pillage et la situation de la tombe ne permettent pas de dater avec précision ce mobilier (3). Il en est de même dans le cimetière SAP. 1, à Saï où, dans la tombe 1, ont été découverts trois vases en bronze dont l'un ressemble beaucoup aux deux exemplaires de Kerma (4).

Les techniques utilisées par les artisans nubiens semblent être parfaitement maîtrisées. Ainsi, le bol en forme de fleur de lotus est complété, à sa base, par un bouton rapporté, soudé à l'étain. Sa gravure, comme celle de l'inscription, a été ciselée à l'aide d'un outil dont l'extrémité avait 2,25 mm par 0,8 mm; une lame plus petite encore a été utilisée pour graver des éléments très fins du décor (5).

⁽¹⁾ Analyse par Mile A. Rinuy, du laboratoire du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, selon la méthode spectrométrique de fluorescence X. La coupe avec inscription comporte 84,5 % de cuivre et 15,5 % d'étain, le bol en forme de fleur de lotus a 85,5 % de cuivre et 14,5 % d'étain. Les deux récipients ont des traces de fer et de plomb. Les calculs ont été effectués à l'aide d'étalons de bronze de référence, marge d'erreur : ± 1 %.

⁽²⁾ W.M. Flinders Petrie, The Funeral Fur-

niture of Egypt with Stone and Metal Vases; BSAE, 1937, p. 27-28 et pl. XXXIX-XL.

⁽³⁾ D. Dunham, *RCK*, vol. I, p. 109-110, Ku.101.

⁽h) F. Geus et J. Reinold, «Sondages à Saï près du fort Adu», dans *CRIPEL* 3, 1975, p. 27 et suiv.

⁽⁵⁾ Communication de M.A. Lorenceau. Voir aussi: J. Vercoutter, « Métallurgie », dans *Dictionnaire Archéologique des Techniques*, Paris, 1963, p. 657-666.

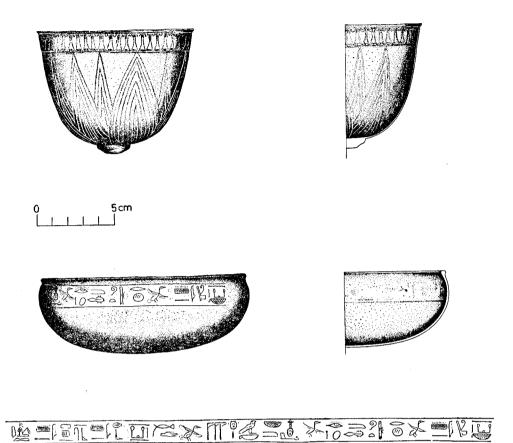


Fig. 3. — Bol et coupe inscrite en bronze.

La qualité des objets rappelle les trouvailles effectuées à Sanam (1) où, pourtant, aucune des formes relevées n'est semblable à celles de Kerma (Pl. II, B et III).

En conclusion, les indices archéologiques ne fournissent pas de datation précise pour la tombe 1 de la nécropole occidentale de Kerma. L'ensemble des éléments recueillis nous permet d'associer cette inhumation à la série la plus ancienne des sépultures étudiées par Griffith à Sanam (2). Mais cette classification est encore

(1) F.-L. Griffith, «Oxford Excavations in Nubia, XVIII, The cemetery of Sanam», dans Liverpool Annals of Archeology and Anthropology, vol. X, 1923, p. 92-93, pl. XXX,

- 5. Voir aussi pour Méroé: D. Dunham, RCK, vol. V, p. 24, W. 832.
 - (2) F.-L. Griffith, op. cit., p. 77, 80-81 et 83.

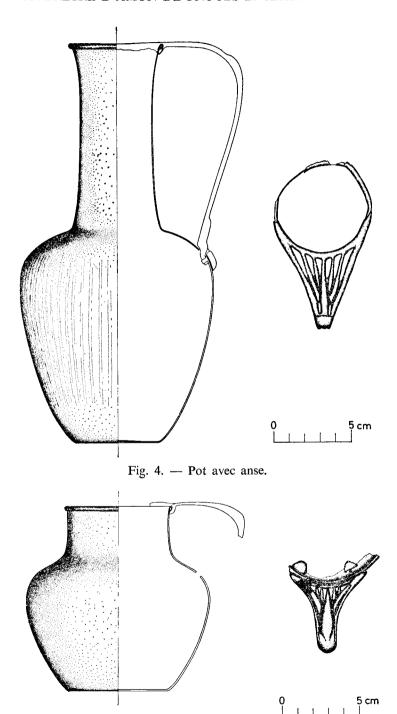


Fig. 5. — Récipient avec anse.

bien incertaine et devra faire l'objet de multiples vérifications. Les cimetières repérés sur le site de Tabo nous aident à comprendre les modifications des coutumes funéraires au sud de la Troisième Cataracte. Le type des sarcophages, la disposition des caveaux et les fondations des pyramides datent les aménagements des tombes de la 25° dynastie ou d'époque napatéenne. Ces pyramides sont abandonnées assez tôt, puisque des « boulangeries » destinées à l'approvisionnement du grand temple recouvrent une grande partie de la nécropole dès le troisième siècle avant J.-C. (1). A Kerma également, il est démontré que le cimetière méroïtique tardif fouillé par Reisner est à une certaine distance de la tombe 1 et l'on peut supposer que cette situation témoigne de l'évolution d'une nécropole immense.

Dans l'attente d'autres renseignements, nous estimons que la sépulture étudiée appartient à la fin de la 25° dynastie ou aux premiers siècles méroïtiques, alors que la capitale est fixée à Napata. Les fouilles en cours à Kerma et les résultats d'autres chantiers permettront bientôt de compléter notre documentation.

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE LA COUPE DE PENAMON (fig. 3 et Pl. IV, A-B)

Dans un contexte d'informations purement archéologiques (2), cette inscription mérite, bien sûr, une attention particulière. Une réserve importante doit cependant être émise : les inscriptions sur bronze sont, le plus souvent, fautives et celle qui nous intéresse ne fait pas exception à la règle. Il s'agit ainsi, à la fois, d'un texte isolé et corrompu. On devra donc se contenter d'essayer de recueillir et d'interpréter avec prudence les informations qu'il renferme sans s'étonner de rencontrer quelques incohérences.

Les signes sont gravés avec beaucoup de soin et de précision comme le décor des autres vases évoqué plus haut ⁽³⁾. Néanmoins, la paléographie ne nous est pas d'un grand secours pour la datation de l'objet car la plupart des caractéristiques que l'on peut noter sont représentatives de la gravure sur métal en général et non

nous occupe est, jusqu'à présent, le seul texte hiéroglyphique mis au jour sur le site depuis la reprise des travaux.

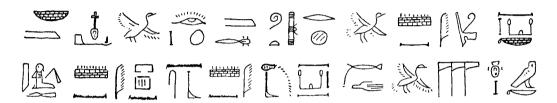
(3) Voir *supra*, p. 5.

⁽¹⁾ J. Leclant, *Orientalia* 43, 1974, p. 210-212 et 44, 1975, p. 232-234.

⁽²⁾ Les inscriptions publiées par Reisner sont surtout de l'Ancien et du Moyen Empire : op. cit., vol. VI, 1923, p. 505 sq. et celle qui

d'une époque en particulier (1). Après restauration, la coupe et son inscription se trouvent dans un excellent état de conservation (2). Cependant, un ou deux signes paraissent légèrement effacés et pourraient, en conséquence, être lus de diverses manières (3).

Le texte consiste en une formule dédicatoire adressée au dieu Amon de Pnoubs, au bénéfice du ka d'un de ses prêtres :



Le libellé même de la formule est incorrect : $n \ k \cdot k \ n \ imn \dots n \ k \cdot k$ $n \ X$. Le corps de l'inscription est constitué de plusieurs épithètes d'Amon :

— la première, $p^3 rh tw \dots$, pourrait être lue : $p^3 rh tw m$ (sic) hr (?) irt (?) r^c , ce qui signifierait quelque chose comme : « celui qui est connu pour avoir (rap)porté l'œil de Rê ».

Amon aurait alors des fonctions semblables à celles de Thot de Pnoubs, lui-même assimilé à Onouris (4).

Les difficultés tiennent aux faits que, d'une part, la préposition hr n'a pas besoin d'être précédée d'un m, d'autre part, le signe serait mis pour , confusion attestée à la période kouchite⁽⁵⁾, enfin, le soleil de r ressemble plutôt à l'œuf de $s^{3(6)}$. D'autres hypothèses sont envisageables : on pense, par exemple, au nom $p^3-rh-nw$ (7).

- (1) H.G. Fischer, «Archeological Aspects of Epigraphy and Paleography», in: *Ancient Egyptian Epigraphy and Paleography*, 1976, p. 40-42.
 - (2) Comparer Pl. II A avec Pl. IV.
- (3) Le signe du bras tenant ou non quelque chose et la corbeille qui suit : voir *infra*, p. 10.
- (4) Sur Thot de Pnoubs, forme d'Onouris liée à la légende de la déesse lointaine, cf.

- S. Sauneron et J. Yoyotte, *BIFAO* 50, 1952,p. 165-166.
 - (5) Urk. III, p. 118.
- (6) Le graveur pensait peut-être reproduire une liste de noms propres.
- ⁽⁷⁾ H. Ranke, PN I, p. 419, 11 et Hiero-glyphic Texts from Egyptian Stelae, etc ... in the British Museum, 1925, pl. 31 (cette dernière référence est due à M. le Professeur J.J. Clère).

4

— la deuxième, p^3 nfr ..., évoque les noms propres : p^3 nfr-m-nht ⁽¹⁾ ou encore p^3 -nfr-m-nh ⁽²⁾. Mais on peut encore considérer qu'elle se poursuit jusqu'à ntrw et la lire : p^3 di nfr nh m mk ih ntrw, « celui qui donne tout bien en protégeant le cœur des dieux »; di serait placé sous nfr pour des raisons esthétiques, mais on attendrait plutôt ht nfrt nht pour exprimer « tout bien ».

Ce signe di n'est pas très net et pourrait être compris différemment, de même que nb qui le suit et qui, vu sa position en avant du m qu'il surmonte, pourrait aussi bien être un $k:p^3$ $nfr \cdot k m mk$ ib ntrw, ou plutôt $:p^3$ nfr $hw \cdot k$ m mk ib ntrw, « le bon te protège en préservant le cœur des dieux ».

— La troisième épithète, $p^2 \ šd$, « le sauveur », est sans équivoque.

Malgré la multiplicité des incertitudes et des hésitations qu'elles suscitent, un thème semble évoqué à travers les divers éléments de ces quelques épithètes. Cependant, la rareté des textes susceptibles de fournir des parallèles et leur brièveté ne permettent pas de réunir un dossier comparatif suffisant pour rattacher ces allusions à un contexte mythologique cohérent. Il s'agit de l'Amon de Pnoubs, comme nous l'apprend le titre du personnage (3). Or, que savons-nous sur ce dieu ? Que la première apparition de son nom se trouve sur un abaque d'un monument du roi Peye, au Gebel Barkal (h); que son culte est resté vivant, au royaume de Kouch, pendant toute la période méroïtique, jusqu'à l'époque romaine (5); qu'il est fréquemment représenté comme un criosphinx sous un jujubier (6), mais qu'on le rencontre aussi sous les traits d'un homme à tête de bélier (7). Mais, malgré la mention répétée de son nom dans les grands textes historiques (8), malgré sa présence dans les grands sanctuaires kouchites (9), les allusions, les commentaires

```
(1) H. Ranke, PN I, p. 113, 5.
```

⁽²⁾ H. Ranke, PN II, p. 281, 23.

⁽³⁾ Voir *infra*, p. 11.

⁽h) Copie J. Leclant: cf. J. Leclant et J. Yoyotte, *BIFAO* 51, 1952, p. 32, n. 1.

⁽⁵⁾ Cf. S. Sauneron et J. Yoyotte, op. cit., p. 163, n. 4.

⁽⁶⁾ Ibidem.

⁽⁷⁾ F.-L. Griffith, *Meroitic Inscriptions* I, 1911, p. 57-58, 60 et pl. XVIII-XIX; et II,

^{1912,} p. 63.

⁽⁸⁾ S. Sauneron et J. Yoyotte, *op. cit.*, p. 164, n. 2.

⁽⁹⁾ Kawa: M.F.L. Macadam, *The Temples of Kawa* I, 1949, p. 107, n° 51; Sanam: F.-L. Griffith, *Liverpool Annals of Archeology and Anthropology* IX, 1922, p. 112-113 et pl. 49; Gebel Barkal: LD V, pl. 9 et F.-L. Griffith, *JEA* 15, 1929, pl. 5; Naga: voir *supra*, n. 7; etc...

sont trop laconiques pour nous renseigner vraiment sur sa personnalité et les manifestations de son culte. La remarque vaut, bien sûr, pour nombre de dieux égyptiens adorés au Soudan ⁽¹⁾. Aussi déformées soient-elles, ces épithètes doivent donc être soigneusement enregistrées, comme des indications rares qui seront peut-être mieux décryptables ultérieurement ⁽²⁾.

Mais l'information principale que renferme ce court texte est naturellement la mention d'un prêtre oua'b de l'Amon de Pnoubs. Ce serait, semble-t-il, la seule attestation connue jusqu'à présent d'un membre du clergé de ce dieu : « prêtre oua'b de l'Amon de Pnoubs, Penamon, justifié ». On notera au passage l'extrême contraction de l'énoncé. L'orthographe de Pnoubs \bigcap nécessite cependant un commentaire. L'hypothèse d'une antéposition honorifique est vraisemblablement à exclure, le jujubier, bien que sacré, n'en restant pas moins un arbre. Aucun autre exemple n'est signalé d'une graphie semblable. Le signe de la maison est donc, soit placé par erreur à la fin du mot, soit un déterminatif. Celui de l'arbre peut être omis $\binom{3}{3}$. Quant à l'abréviation de *Pr-nbs* en *Nbs*, elle est bien attestée en méroïtique $\binom{(h)}{3}$, Amon de Pnoubs devenant Amenebech $\binom{(5)}{3}$. L'élision du *pr* est d'autant plus compréhensible qu'il était prononcé p et écrit \bigcap , p ou p Par ailleurs, le Thot de Pnoubs est, une fois, noté $\binom{(h)}{3}$ Dakké et $\binom{(h)}{3}$ Dakké et $\binom{(h)}{3}$ Philae $\binom{(h)}{3}$.

Cette particularité orthographique permet donc de supposer que, malgré sa belle facture et la qualité de la gravure des signes, cette coupe appartient à l'époque

(1) Cf., par exemple, le cas des Anoukis Netchy et Ba de Kawa: M.F.L. Macadam, op. cit. II, 1955, p. 86-87, 90 et pl. XVII e et XVIII a.

(2) Cf. la liste des épithètes d'Amon à la XXV° dynastie, réunies par J. Leclant, Recherches sur les Monuments Thébains de la XXV° dynastie dite éthiopienne, 1965, p. 232 sq.

(3) Cf. par exemple: Urk. III, p. 150.

(4) F.-L. Griffith, « Meroitic Studies », *JEA* 4, 1917, p. 26, n. 5. Cf. également M.F.L. Macadam, *op. cit.* I, p. 90 et II, p. 248; St. Wenig, *MIO* 13, 1967, p. 41 et F. Hintze,

Die Inschriften des Löwentempels von Musawwarat es Sufra, 1962, p. 19, n. 3 (Ces trois dernières références nous ont été aimablement communiquées par le professeur J. Leclant).

(5) Cependant qu'Amon de Napata devient Amanapate et qu'Amon de Netê devient Amenetê; sur l'équivalence graphique $s = \tilde{s}$, cf. *JEA* 3, 1916, p. 117.

(6) G. Roeder, *Der Tempel von Dakke*, 1913-1930, p. 182 (autres exemples de *Nbs* p. 188 et 248); H. Junker, *Der Auszug der Hathor-Tefnut aus Nubien*, 1911, p. 44.

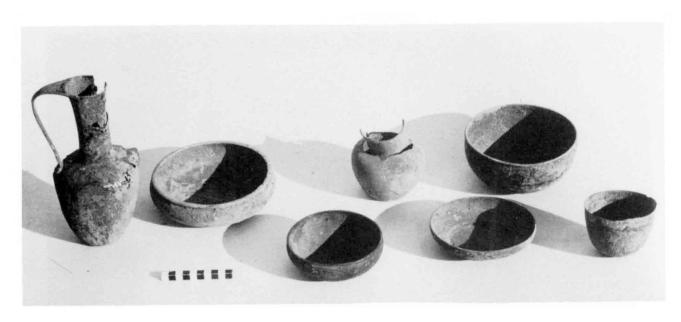
méroïtique, sans doute au tout début de cette période. Le nom « Penamon », courant du Nouvel Empire à la Basse Epoque, n'apporte aucune précision à cet égard. Que ce personnage, en dépit de la modeste fonction qui le lie à Pnoubs, ait été enterré à Kerma ne constitue pas, en soi, un fait spécialement surprenant, compte tenu de la proximité du site de Tabo (1).

(1) Sur l'identification de Pnoubs avec le site de Tabo, cf. H. Jacquet-Gordon, Ch. Bonnet et J. Jacquet, « Pnubs and the temple

of Tabo on Argo Island», *JEA* 55, 1969, p. 103 sq.



Fragments du filet de perles recouvrant le crâne.



A. — Les sept récipients en bronze de la Tombe 1.



B. — Gobelet en forme de fleur de lotus.



Pot avec anse.



A



В

Coupe de Penamon.